

Reportage d'Enquête sur le monde municipal et documentaire « Québec, terre d'asphalte »

Le gouvernement du Québec doit apporter des solutions aux conflits entre développement urbain et environnement

Québec, le 22 octobre 2021 – À la suite du [reportage d'Enquête](#) diffusé hier soir, du documentaire [Québec, terre d'asphalte](#) diffusé samedi dernier et de nombreux textes publiés dans les médias, Vivre en Ville rappelle que la Politique nationale d'architecture et d'aménagement (PNAAT) qui sera adoptée au printemps prochain est très attendue pour mettre fin aux pratiques délétères en matière d'aménagement du territoire.

Annoncée dans le [Plan pour une économie](#) (PEV), et lancée en janvier 2020, l'élaboration de la Politique nationale, jusqu'à récemment intitulée Stratégie nationale et d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT), vise notamment à mieux gérer l'urbanisation, « en préservant les terres agricoles et les milieux naturels » grâce à une densification adaptée aux milieux.

Objectif étalement zéro

Comme l'a affirmé le gouvernement du Québec [dans les travaux](#) de la SNUAT, « les pratiques actuellement en vigueur au Québec en matière de développement du territoire favorisent des modes d'occupation du territoire qui sont coûteux à la fois sur le plan des finances publiques, mais également sur les plans humain et environnemental ».

Selon **Christian Savard**, directeur général de Vivre en Ville, « l'étalement urbain est une des principales causes de la dégradation de l'environnement au Québec, en particulier dans la vallée du Saint-Laurent. Il incombe au gouvernement d'inverser la tendance, en protégeant mieux les milieux naturels et agricoles. Il faut sortir de l'ère de l'étalement et entrer dans l'ère de la consolidation urbaine. Visons l'étalement zéro! »

D'une SNUAT à une PNAAT

Lors de son discours inaugural, le premier ministre François Legault a annoncé l'adoption d'une Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, résultat de la fusion de la Stratégie québécoise de l'architecture et de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. L'arrimage des deux Stratégies est certes pertinent. Vivre en Ville souligne que le leadership de l'État québécois en matière d'aménagement et d'urbanisme constitue un test crucial pour la nouvelle politique climatique du Québec, le PEV. Des [règles communes](#) et des mesures transformatrices sont attendues.

-30-

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

Source:

Samuel Pagé-Plouffe, Coordonnateur – Affaires publiques et gouvernementales
514-714-6762 | samuel.page-plouffe@vivreeenville.org